

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: 15 (1941)
Heft: 3

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Suivent les cours de la Faculté, en ce semestre d'été 1941, 104 étudiants immatriculés, dont 60 étudiantes, et 53 auditeurs. Sur les 104 étudiants immatriculés, 32 sont vaudois, 50 des Suisses d'autres cantons et 22 des étrangers.

* * *

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné en juin à M. J.-Ch. Biaudet, licencié ès sciences sociales et porteur de deux certificats d'études supérieures de lettres, le grade de docteur ès lettres avec félicitations du jury à la suite de la soutenance, le 29 mai, d'une thèse d'histoire intitulée : *La Suisse et la Monarchie de juillet 1830-1838*.

Nous devons à M. D. Lasserre le compte rendu suivant de cette soutenance.

Le candidat a exposé au début de la séance, présidée par M. le professeur Aebischer, doyen de la Faculté des lettres, les grandes lignes de son sujet, et comme quoi, au travers de la correspondance de l'ambassade de France en Suisse et du ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe qui a été le principal objet de son étude, apparaissait toute l'histoire intérieure et extérieure de la Suisse à cette époque ; en particulier la gravité des problèmes qui se posaient à celle-ci du fait de sa situation entre les Etats d'Europe restés fidèles au régime absolutiste, et la France de la révolution de 1830, de la présence aussi sur son sol et des agissements subversifs de nombreux réfugiés politiques, et enfin des conflits persistants entre le parti dit « du mouvement » et les cantons ou les milieux conservateurs. Il fit ressortir l'appui constant que la Monarchie de juillet, soutenue par l'Angleterre, avait apporté aux efforts des autorités suisses — Diète ou Directoire — pour défendre la dignité de la Confédération en face des pressions exercées par les puissances inféodées à Metternich ; jusqu'au moment du moins où Louis-Philippe se sentit assez stable et puissant pour prendre en main la politique extérieure de la France et l'orienter elle aussi dans un sens anti-libéral. Ce revirement eut pour effet immédiat d'aggraver la situation de la Suisse, entourée dès lors d'Etats hostiles aux idées démocratiques, et dont seule l'Angleterre défendait encore la liberté de mouvement. La tension qui se produisit bientôt entre la France et la Suisse culmina dans l'affaire Louis-Napoléon Bonaparte, où la Confédération osa faire front contre les exigences humiliantes de la France. C'est sur ce succès moral remporté par la Suisse dans cette crise que se clôt la tranche d'histoire exposée par M. Biaudet, parce qu'à partir de ce moment la Suisse se sentit

capable d'opposer aux essais d'intimidation de ses puissants voisins son droit à diriger comme elle l'entendait son ménage intérieur.

Mme C. Delhorbe et M. le professeur Biermann signalèrent deux ou trois erreurs de faits ou maladresses de citation, mais ces quelques peccadilles firent ressortir d'autant plus l'exactitude de l'ensemble de l'ouvrage, dont la présentation typographique, elle aussi, ne valut à l'auteur que des éloges.

Les deux professeurs chargés de l'examen de cette thèse, MM. Eddy Bauer, de Neuchâtel, et Charles Gilliard, de Lausanne, en soulignèrent à plaisir les qualités de forme et de fond, et leurs critiques tendirent surtout à obliger le candidat à légitimer le jugement porté sur certains faits. Est-ce seulement la politique personnelle de Louis-Philippe qui explique le revirement de la France, à partir de 1834, dans son attitude à l'égard de la Suisse ? Des facteurs plus généraux n'y ont-ils pas eu leur part ? Certains intérêts économiques, en particulier de l'industrie alsacienne, n'ont-ils pas exercé leur influence dans la marche des négociations entre Paris et le Directoire suisse ? Les procédés des cantons « régénérés » dans la question des émigrés, si épineuse pour la Suisse, n'auraient-ils pas mérité des appréciations moins constamment bienveillantes ?

Même là où ces observations parurent tout à fait pertinentes elles furent néanmoins pour le candidat l'occasion de montrer combien il possédait bien son sujet et en avait analysé avec soin tous les aspects. M. Gilliard ne fit pas difficulté à la fin du débat à reconnaître que pendant toute cette période, et malgré bien des imprudences dans leurs paroles ou dans leurs actes, les hommes politiques du parti du « mouvement » avaient indubitablement mieux servi la cause de la dignité et de l'indépendance de la Suisse que ceux du parti conservateur et aristocratique qui n'hésitèrent pas, en de multiples cas, à demander à l'étranger de les aider dans leur lutte contre la politique de la majorité de leurs concitoyens.

La thèse de M. Biaudet, et cela indique bien la valeur qui lui a été reconnue, a été jugée digne de figurer dans la *Bibliothèque historique vaudoise*.

* * *

Le mercredi 27 mai, M. Henri Guillemain, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, de passage en Suisse pour une tournée de conférences, a fait à nos étudiants une leçon captivante sur *L'affaire Jean-Jacques Rousseau-David Hume*.

Un mois plus tard, le 27 juin, M. Georges Lafourcade, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, en séjour à Lausanne pour la session du baccalauréat français, a parlé aux étudiants d'anglais du romancier Arnold Bennet.

* * *

M. le doyen Aebischer a reçu le ruban d'officier de la Couronne d'Italie.